

1ère modification simplifiée du PLU



4.b – Plan de zonage APRES MODIFICATION 1/20000

Procédures	Prescription	Approbation
Révision Générale du POS Transformation en PLU	13 avril 2011	25 septembre 2013
1ère Modification du PLU	27 octobre 2015	16 août 2016
2ème Modification du PLU - Dossier 2-1 - Dossier 2-3	17 décembre 2020	18 juillet 2023
3ème Modification du PLU	20 mars 2024	09 janvier 2025
4ème Déclaration de projet aménageant MEC du PLU	02 avril 2024	11 février 2025
5ème Modification simplifiée du PLU	04 juillet 2025	

Naos
architecture

contact@naos.archi.fr
06 3000 47 30 01 41

2, allée de l'Espérance
CS 58708
34 760 Boujan / Libron cedex

Juillet 2025

Légende

- Limite de zone
- Emplacement réservé pour ouvrage public, installation d'intérêt général
- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Elément de paysage à protéger au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Périmètre d'éloignement autour du bassin d'évaporation de la cave coopérative (200m)
- Périmètre d'éloignement autour des limites du terrain de la station d'épuration (100m)
- Sites archéologiques
- Zone AOC LANGUEDOC (source INAO)
- Périmètre de zone humide du Libron
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Ligne de crête

Plan de Prévention du Risque Inondation approuvé le 31/05/2016

- zone rouge Rn
- zone rouge Rp
- zone bleue Bu
- zone de précaution Z1
- côte des Plus Hautes Eaux

